



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

La **CFDT À MES CÔTÉS** au **QUOTIDIEN**



LE SAVIEZ-VOUS ?

ÊTRE ADHÉRENT·E À LA CFDT, c'est bien sûr **bénéficier de tout le réseau et de l'expertise des militants CFDT** pour me conseiller et m'accompagner, m'aider et me guider dans mon parcours professionnel (conditions de travail, formation, mutation, rémunération, conflit, etc.).

ÊTRE ADHÉRENT·E À LA CFDT, c'est **donner du poids à mon syndicat dans les négociations et concertations avec le patronat et l'État** pour défendre le droit de tous les salariés, ainsi que dans les branches professionnelles où se négocient les conventions collectives.

ET ÊTRE ADHÉRENT·E À LA CFDT, c'est aussi avoir accès à une offre de services personnalisée et multicanale, d'assurances, de publications, de formations, d'accompagnements, etc., qui sont inclus dans le prix de mon adhésion.

 @CFDT

 /la.CFDT

 @cfdt_officiel

 CFDT

CFDT.FR

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL, DANS LES POINTS D'ACCUEIL CFDT ET AUPRÈS DE MON SYNDICAT

Être en proximité de la CFDT, c'est **bénéficier d'un accueil** et d'**une écoute attentive** ce qui permet de ne pas rester seul.

Avoir un interlocuteur CFDT, c'est avoir quelqu'un qui peut **m'apporter des renseignements** de premier niveau, m'indiquer les **démarches à mettre en œuvre** pour réaliser mes projets ou **résoudre mes problèmes**, et m'indiquer où trouver des informations pertinentes.



LES SERVICES PRATIQUES

RÉPONSES À LA CARTE

Une question ? Parce que j'adhère, je peux à tout moment avoir une réponse, un conseil, y compris sur les sujets qui concernent ma vie privée.

JOB À LA CARTE

La plateforme d'aide à la recherche d'emploi et à la reconversion professionnelle, utile aussi pour trouver un stage.

Avantages & moi

**RÉPONSES
À LA CARTE**
SERVICE À L'ADHÉRENT

**JOB
à la carte**

PARTAGE DE TOIT

Pour louer une chambre chez l'habitant à un coût inférieur au marché immobilier local.

LES PETITES ANNONCES

Pour vendre, acheter, donner sur l'**Espace adhérent CFDT** ou dans **CFDT Magazine** (mensuel).

AVANTAGES&MOI

La billetterie loisirs et culture à tarifs réduits pour les salariés des petites entreprises et du particulier employeur.



LES SITES INTERNET ET LES PUBLICATIONS CFDT



LE SITE **CFDT.FR**

Régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité sociale, législative et syndicale, il vous donne accès à de très nombreuses informations sur tous les sujets du travail (emploi, formation, réforme de l'assurance chômage, vos droits, etc.) ainsi qu'à des vidéos et des documents téléchargeables.

LE LIVRET D'ACCUEIL

Il vous permet une prise en main rapide de toute l'offre de services accessibles dès votre adhésion effective.

Retrouvez ici votre livret d'accueil : <https://www.cfdt.fr/bienvenue-a-la-cfdt>

VOTRE ESPACE ADHÉRENT (cf. page 7 pour activer votre compte)

Cet espace sur [cfdt.fr](https://www.cfdt.fr) est réservé aux adhérents pour accéder à :

- vos **informations personnalisées**, notamment celles de votre champ professionnel, de votre région, ainsi que celles concernant votre syndicat.
- notre **kiosque de publications** qui comprend :
 - **toutes les publications** de votre union régionale (URI), de votre fédération et/ou union (concernant l'actualité de votre champ professionnel et de votre région) ;
 - **CFDT Magazine** : notre magazine mensuel d'**information sur un monde en mutation** vous apporte un regard documenté sur les **thématiques du travail, de l'emploi et de la société**, en France, en Europe et dans le monde. Dans un esprit de synthèse, de pédagogie et d'ouverture, il valorise aussi les initiatives militantes sur le terrain et les acteurs qui partagent les valeurs de la CFDT ;
- votre **hebdomadaire Syndicalisme hebdo** sur www.syndicalismehebdo.fr : recevez chaque semaine, dans votre boîte de réception, l'actualité chaude sur l'emploi, la vie au travail, la protection sociale, les fonctions publiques, l'international, etc. Et bien sûr, des reportages inédits sur nos équipes sur le terrain. **Abonnement gratuit grâce à votre NPA (numéro personnel d'adhérent)** ;
- **tous vos services «adhérent»** (cf. page précédente) ;
- **des espaces d'échanges collaboratifs** pour interagir avec des militantes et des militants CFDT sur tous les thèmes du travail et de la vie syndicale comme sur le site de l'**ARC (Accompagnement, Ressources, Conseil), dédié aux élus et militants CFDT**.



MaFormation Cfdt: *en 1 clic!*



Tout adhérent CFDT dispose d'un droit à la formation syndicale

Notre plateforme multimodale vous propose des **modules en e-learning**, intégralement dédiés à la formation CFDT, en présentiel, en classe virtuelle ou en format mixte (présentiel + distanciel). Si vous êtes **nouvel adhérent**, la formation « **Bienvenue** » vous permet de découvrir et de mieux comprendre la CFDT et son fonctionnement.

Selon votre niveau d'engagement au sein de notre organisation et selon vos vœux, nous vous offrons la possibilité de monter en compétences dans de bonnes conditions, **grâce aux formations de votre fédération ou de votre union régionale.**

Vous pourrez aussi accéder à des formations en libre-service, sans inscription préalable. **MaFormation CFDT en 1 clic** sera régulièrement mise à jour avec de nouveaux modules, aussi n'hésitez pas à vous reconnecter souvent !

LA PROTECTION DE LA CAISSE NATIONALE DE SOUTIEN SYNDICALE VIA MON SYNDICAT

LE SOUTIEN JURIDIQUE

Face à votre employeur un défenseur syndical agréé ou un avocat vous représente en cas de saisine d'une juridiction (comme les prud'hommes par exemple).

LA PRESTATION GRÈVE

La CFDT est la seule organisation syndicale à mettre à disposition de tous ses adhérents une caisse de grève afin d'indemniser leur perte de revenus en cas de grève*.

LES ASSURANCES

- L'assurance « **Vie professionnelle** » : elle prend en charge les frais liés à la défense d'un adhérent mis en cause par un tiers (autre que son employeur) dans l'exercice de sa profession, si l'employeur refuse d'assurer la défense de son salarié*.
- L'assurance « **Vie syndicale** » : elle couvre les adhérents en cas de dommage corporel à l'occasion de leur activité syndicale.

L'AIDE AUX VICTIMES DE RÉPRESSION SYNDICALE

Ce service est destiné aux militants mis à pied ou licenciés pour leur activité syndicale pour compenser une perte financière ou retrouver du travail.

**garantie active dès 6 mois d'adhésion.*

CNAS
CAISSE NATIONALE D'ACTION SYNDICALE



NOS RÉSEAUX CFDT DÉDIÉS

POUR LES CADRES

La **CFDT Cadres** fédère les cadres des secteurs privés et publics qui adhèrent aux syndicats CFDT de leur profession, elle les représente, porte leur voix, défend leur statut et leurs droits.

POUR LES AGENTS DES FONCTIONS PUBLIQUES ET ASSIMILÉS

L'**Union des fédérations de la fonction publique et assimilés (UFFA CFDT)** fédère les 10 fédérations des agents publics et assimilés, les représente, porte leur voix et défend leur statut et leurs droits.

Union POUR LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS, AUTO-ENTREPRENEURS, À TEMPS PLEIN OU EN COMPLÉMENT D'UN EMPLOI SALARIÉ (SLASHERS)

Union, dont la CFDT est membre fondateur, est la plateforme revendicative qui écoute, rassemble et défend les travailleurs indépendants à multiples statuts. Elle propose aussi une offre de services spécifiques pour ses adhérents. Si vous êtes déjà adhérent CFDT, rejoindre Union ne vous coûte que 5 euros/an.



LE RÉSEAU AVEC

Avocats - Études - Conseils. Ce réseau national d'avocats coopère avec la CFDT et ses différentes organisations.

... ET À L'HEURE DE LA RETRAITE ?

Une fois à la retraite, continuez d'adhérer : l'Union confédérale des retraités CFDT (UCR) vous accompagne dans la préparation de votre retraite, vous propose une complémentaire santé, des loisirs, et porte vos revendications devant le gouvernement.





VOUS ÊTES À QUELQUES CLICS DE TOUS VOS SERVICES CFDT !

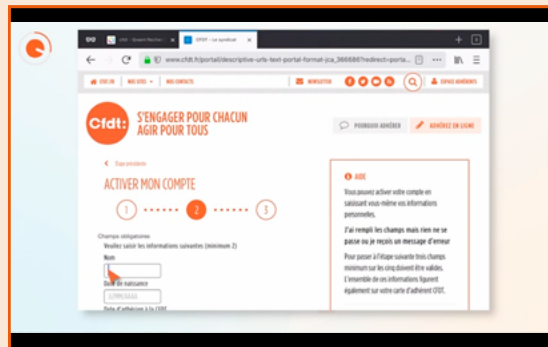
Tous vos services CFDT sont accessibles de votre Espace adhérent.

Pour l'activer, si ce n'est déjà fait, rien de plus simple :

- rendez-vous sur monespace.cfdt.fr
- puis saisissez votre numéro personnel d'adhérent (NPA) à 10 chiffres, sans espace, ou votre adresse e-mail.

Si vous n'arrivez pas à activer votre compte la première fois, n'hésitez pas à visionner la vidéo tutorielle ou télécharger le tuto (accessibles sur www.cfdt.fr/identification) afin de le créer plus facilement !

Le saviez-vous ? Votre cotisation CFDT bénéficie d'un crédit d'impôt de 66% ou est déductible de vos frais réels.



REJOIGNEZ-NOUS
CFDT.FR/ADHESION



CFDT.FR

LA CFDT À MES CÔTÉS AU QUOTIDIEN 7